



Crucifères

Avertissement No 14 – 8 août 2013

- État de la situation : les conditions climatiques continuent d'être favorables à la croissance des crucifères.
- Mouche du chou : toujours active un peu partout au Québec.
- Altises, thrips et pucerons : actifs localement; dommages causés par des larves d'altises sur des rutabagas.
- Chenilles défoliatrices : traitements nécessaires par endroits.
- Cécidomyie du chou-fleur : les captures se poursuivent au même niveau que la semaine dernière; des dommages sont observés.
- Maladies : plusieurs sont présentes, mais à des niveaux acceptables.

ÉTAT DE LA SITUATION

La plupart des régions ont reçu des précipitations sous forme d'averses répétées. Les conditions climatiques et de sol continuent donc d'être favorables à la croissance des crucifères.

MOUCHE DU CHOU

La mouche du chou est toujours active un peu partout au Québec. Dans Lanaudière, on a observé des sites où 30 % des plants de rutabaga étaient porteurs d'œufs. Des traitements ont dû être faits. Dans la Capitale-Nationale, on assiste à une augmentation de la ponte. Certains sites de cette région seront à suivre de plus près dans les prochains jours afin d'intervenir lorsque nécessaire. Les jeunes crucifères ainsi que les crucifères à racine tubéreuse sont celles qui sont susceptibles de subir des dommages par les asticots de la mouche du chou. Il faut donc leur porter une attention particulière.

ALTISES, THRIPS ET PUCERONS

Altises

Dans plusieurs champs de crucifères (et particulièrement les crucifères asiatiques) des régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie-Ouest, on note des activités récurrentes des altises adultes. Des traitements sont donc nécessaires localement.

Dans Lanaudière, on a observé des dommages occasionnés par des larves d'altise sur des racines de rutabaga. Dans certains champs, le pourcentage de plants affectés est assez élevé. Toutefois, les racines tubéreuses étant encore peu développées, les dommages superficiels devraient être peu visibles à la récolte et ne pas entraîner trop de pertes.

Il demeure important de vérifier la présence des altises dans vos champs de crucifères. Les adultes se nourrissent du feuillage. Vous verrez alors de petits trous de la grosseur d'une tête d'épingle. Au printemps, les adultes pondront au sol à proximité des racines. Les œufs éclosent une douzaine de jours après la ponte et les larves se nourrissent des racines pendant une trentaine de jours. Puis, elles vont puper dans le sol et réémerger sous forme d'adulte sept à neuf jours plus tard.

On considère habituellement qu'il y a une génération d'altise par année. Par contre, les changements climatiques conjugués aux observations terrain nous permettent de croire qu'il pourrait parfois être possible pour les altises de commencer et peut-être même de compléter le cycle d'une deuxième génération.

Le seuil d'intervention reconnu actuellement au Québec est de 1 altise adulte par plant de crucifère, et ce, jusqu'au stade de 6 feuilles. Auparavant, peu de dommages causés par les larves d'altise étaient rapportés lorsque ce seuil d'intervention était utilisé. Il pourrait donc être pertinent lors de projets futurs de vérifier si ce seuil est encore fiable ou s'il faut l'adapter en fonction des cultures dont les parties commercialisables peuvent être affectées par les adultes ou les larves d'altise.

Pour le moment, il n'y a pas d'insecticide homologué pour réprimer les larves d'altise. Pour connaître la liste des produits homologués contre les altises adultes dans vos crucifères, consultez [SAgE pesticides](#).

Thrips

Dans les Basses-Laurentides, la Capitale-Nationale et Lanaudière, on rapporte la présence de thrips dans des choux. À certains endroits, on commence même à observer des dommages causés par ces insectes. Il sera particulièrement important de maintenir une surveillance régulière des champs de choux au cours des prochains jours, car le battage des céréales est commencé et les récoltes du foin se poursuivent. Les thrips qui étaient dans ces cultures migreront vers les champs de choux situés à proximité. Des interventions s'avéreront alors nécessaires.

Pucerons

Les pucerons sont actifs dans certaines productions, dont les choux chinois et les rutabagas. Certains sites de la Capitale-Nationale ont reçu des traitements.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

En général, la présence des chenilles défoliatrices est plutôt faible. Cependant, il y a quelques champs de crucifères, où les populations de fausses-teignes des crucifères sont plus importantes, qui ont nécessité un traitement au cours des derniers jours.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Les captures de cécidomyies du chou-fleur se poursuivent et se maintiennent au même niveau que la semaine dernière. Dans certains sites, où les captures ont été importantes ou régulières et où les interventions n'ont pu être faites à temps, des dommages (plants borgnes ou déformés, cicatrices liégeuses sur les tiges) ont été observés et des pertes ont été enregistrées.

Un dépistage rigoureux de la cécidomyie du chou-fleur est toujours de mise. Pour obtenir l'information afin d'assurer un bon suivi de cet insecte, consultez les avertissements [No 05](#) du 7 juin 2013 et [No 11](#) du 18 juillet 2013.

MALADIES

Présentement, plusieurs maladies affectant les crucifères (taches alternariennes, mildiou, hernie des crucifères, sclérotiniose, pourriture basale ainsi que tache bactérienne et nervation noire) sont présentes dans les champs dépistés par nos collaborateurs, mais elles se maintiennent à des niveaux faibles ou modérés. Malgré tout, la vigilance est de mise afin de continuer à adopter de bonnes pratiques de prévention (se référer à l'avertissement [No 09](#) du 4 juillet 2013 pour les règles d'hygiène) et d'intervenir lorsque justifié et possible avec les produits homologués (consulter [SAgE pesticides](#)).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Sylvie Gauthier, agr., M. Sc. – Avertisseuse
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
Téléphone : 450-589-7313
Courriel : s.gauthier@ciel-cvp.ca

Mélissa Gagnon, agronome – Co-avertisseuse
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – Crucifères – 8 août 2013